



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE AMBOSITRA**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° 15/25-PREF/AMB/PRMP/CIAD.2**

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux de construction des passerelles pour piétons, Lot n°1 Travaux de construction d'une passerelle pour piéton en béton armé à Andalamahitsy Vantanana, CR Ambositra II Lot N°2 Travaux de construction d'une passerelle pour piéton en béton armé à Manolopasina, Fokontany et Commune Antoetra** ". Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. , mais ne peut prétendre qu'à **un (1) Lot(s)** au maximum. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **BUREAU PRMP PREFECTURE AMBOSITRA GRANDE SALLE CU AMBOSITRA PORTE N°3**

Rue : **ANTAMPONIVINANY**

Etage / Numero de Bureau : **GRANDE SALLE CU AMBOSITRA PORTE N°3**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU PRMP PREFECTURE AMBOSITRA GRANDE SALLE CU AMBOSITRA PORTE N3** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU PRMP PREFECTURE AMBOSITRA GRANDE SALLE CU AMBOSITRA PORTE N°3** au plus tard le **01/09/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à ..... Le 21/08/2025  
La Personne Responsable des Marchés Publics